



Ambassadeurs
de la
Jeunesse

Élections présidentielles en République Démocratique du Congo, éternel recommencement

Par Régis Hounkpè,

Membre de la Délégation Afrique des Ambassadeurs de la Jeunesse

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Paris, Ambassadeurs de la Jeunesse, 2019.

Comment citer cette publication :

Régis Hounkpè,

« Élections présidentielles en République Démocratique du Congo, éternel recommencement », Ambassadeurs de la Jeunesse, 19 janvier 2019.

Ambassadeurs de la Jeunesse

31 Rue de Poissy 75005 Paris

E-mail : contact@ambassadeurs-jeunesse.org

Site internet : www.ambassadeurs-jeunesse.org



Ambassadeurs
de la
Jeunesse

Après plus de deux ans de retards et trois reports, les élections présidentielles du 30 décembre 2018 en République Démocratique du Congo (ci-après « RDC ») se sont tenues dans un climat délétère, augurant de la difficulté à envisager sereinement une transition paisible.

La tension palpable pendant la campagne avait déjà caractérisé les doutes sur le caractère libre, juste et transparent du scrutin. Interdiction pour les candidats de l'opposition de faire campagne à Kinshasa réputée réfractaire au pouvoir congolais de Joseph Kabila, suppression annoncée du vote dans certaines régions du pays, arrestation de militants de l'opposition, expulsion de journalistes et des ambassadeurs étrangers. Autant de mesures orchestrées pour casser le rythme de la campagne et intimider les oppositions et leurs électeurs. Les résultats proclamés le 10 janvier après plus de dix jours d'attente sont la preuve des complications à venir.

Félix Tshisekedi a été proclamé président élu avec 38,57% des suffrages exprimés contre 34,83% pour Martin Fayulu le champion de la coalition de l'opposition Lamuka et 23,84% pour Emmanuel Ramazani Shadary le candidat du pouvoir.

Cette proclamation, à n'en point douter, est provisoire mais conforte l'idée d'un arrangement entre le pouvoir du président sortant Joseph Kabila et le camp de Félix Tshisekedi pour garder en sous-main le pouvoir. Le procédé n'est pas nouveau mais l'implication d'une partie de l'opposition dans ce stratagème a réellement abasourdi les observateurs de la politique africaine et des campagnes électorales sur le continent.

Et si le passé récent avait envoyé des signes avant-coureurs de la situation actuelle ?

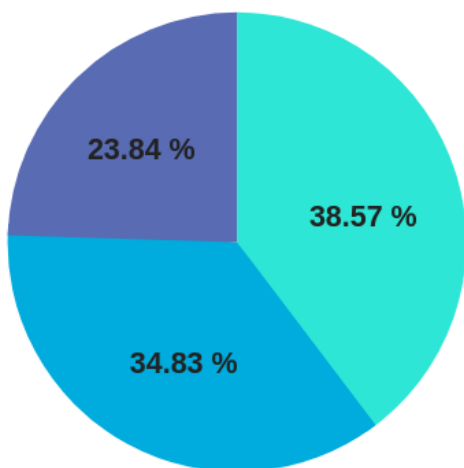


Ambassadeurs
de la
Jeunesse

Résultats de l'élection présidentielle en RDC



Résultats officiellement proclamés



Félix Tshisekedi Martin Fayulu
Emmanuel Ramazani Shadary

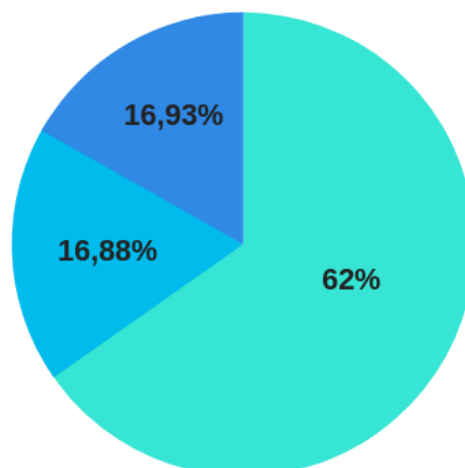


Ambassadeurs
de la
Jeunesse

Copyright © : Ambassadeurs de la Jeunesse



Rapport de la Cenco* sur les résultats



Martin Fayulu Félix Tshisekedi
Emmanuel Ramazani Shadary

* Conférence épiscopale nationale indépendante

Source : Rapport de la Cenco du 17/01/2019



L'Accord de la Saint-Sylvestre, espoir déçu

Signé le 31 décembre 2016, sous la bénédiction et l'activisme de l'Eglise catholique, l'Accord de la Saint-Sylvestre devait permettre de négocier une transition apaisée entre l'opposition et le pouvoir et préparer au mieux les élections. Approuvé par l'Union Africaine et l'ONU, l'accord prévoyait globalement l'organisation du scrutin avant le 31 décembre 2017 mais surtout la volonté de décrispation politique du pouvoir en associant l'opposition à la gouvernance partagée du pays et la libération des prisonniers politiques, tout en favorisant le retour des opposants en exil.

L'essentialisation de la paix est devenue l'objectif suprême à atteindre dans un pays en proie à plusieurs années de guerre civile et de déstructuration de l'État. Les dispositions du 31 décembre avaient pour vocation de préparer la RDC, « pays sous-continent » à un renouvellement du paysage politique et à une redéfinition de la politique socio-économique d'un pays immensément riche de son sous-sol et de ses dynamiques ressources humaines, jeunesse et femmes, mais figurant parmi les plus pauvres au monde.

Retour à la real-politik version Kabila

Malheureusement, le pouvoir a confisqué tout l'exercice des responsabilités suprêmes, réprimant les manifestations et empêchant même deux grands candidats - Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi - de se présenter en instrumentalisant la Commission Electorale Nationale Indépendante (ci-après « CENI »).

Les conditions de rejet de leurs candidatures relèvent vraisemblablement de la manipulation politique pour empêcher de concourir au graal deux personnalités ultra-populaires ; l'un revenant libre de La Haye après des années de prison pour Jean-Pierre Bemba et l'autre capitaine d'industrie, dirigeant de club de football et philanthrope reconnu en la personne de Moïse Katumbi.



Enfin, le pouvoir a verrouillé l'organisation des élections, rejetant l'aide extérieure et la présence d'observateurs européens en invoquant la maturité du système politique et des compétences électorales de la CENI, mais aussi par bravade sur fond d'accusation néo-colonialiste. De nombreuses missions d'observation ont été empêchées, impliquant une crise de confiance et un manque de transparence évident. Assurément, ces missions d'observation ont une forte valeur démocratique et sont d'une utilité manifeste lors de scrutins sous haute tension. Bien que parfois contestées et contestables, il semblerait que l'empêchement d'un certain nombre de missions, notamment européennes, ait été un facteur supplémentaire de crispation et d'inquiétude. Une mission électorale représente d'une certaine manière un gage de sécurité et permet à la communauté internationale d'avoir une vision neutre et impartiale des résultats communiqués. L'un des plus grands échecs autour de ce scrutin, outre son organisation catastrophique, réside dans ce manque de transparence et dans ce verrouillage.

Coutumier de la répression des voix discordantes, le régime a expulsé 48 heures avant le scrutin l'ambassadeur de l'Union Européenne (UE) Bart Ouvry en représailles aux sanctions contre certains dignitaires congolais dont fait partie le candidat adoubé par Joseph Kabila, Emmanuel Ramazani Shadary. Ce climat chaotique a fait craindre une élection tronquée, insincère et sujette à toutes les suspicions.

Plusieurs fraudes ont été relevées dans plusieurs centres de vote supposés favorables au candidat Martin Fayulu de la coalition Lamuka. De plus, les connexions internet ont été coupées et les émetteurs de radios ont été brouillés. Radio France Internationale (ci-après « RFI »), media français à vocation internationale, très suivi sur le continent, n'a pu assurer ses journaux après l'action de rétorsion du pouvoir congolais.

En effet, l'accusation complaisamment utilisée de « media colonialiste » n'aura pas manqué à l'argumentaire des partisans du régime pour dénoncer RFI. Mais pourquoi couper internet, surtout que la CENI elle-même aura un besoin structurel d'exploiter celui-ci pour centraliser les résultats venus des différentes régions ? Pour le moment, la compilation des résultats n'est pas effective. Elle ne peut l'être, dans la mesure où plusieurs régions telles que Béni dans l'Est du pays et Yumbi à l'ouest de la RDC ont été privées de l'exercice électoral.

Le pouvoir avait évoqué des impossibilités logistiques pour raisons sécuritaires et médicales pendant que les opposants pointent la crainte de la coalition pro-Kabila d'Emmanuel Ramazany Shadari de perdre dans les fiefs fortement mobilisés pour Martin Fayulu.

Ambassadeurs
de la
Jeunesse

5

Faire l'histoire, ou pas

Aujourd'hui, la RDC est à un tournant de son histoire, périlleuse, chaotique et suffisamment injuste et ingrate envers un des pays les plus peuplés du continent africain, dont la jeunesse et la société civile dynamique ont déjà, très lourdement, payé le tribut pour la restauration de la démocratie et de la paix.

Avec cette élection plus que sujette à caution de Félix Tshisekedi à la présidence de la République, pendant que les élections législatives et provinciales organisées le même jour donnent une majorité écrasante au pouvoir en place, il y a lieu de se poser des questions sur la sincérité du scrutin électoral.

Quelle sera, en définitive, la position de Martin Fayulu, quand ses injonctions de recomptage des voix auront abouti ? Que restera-t-il de son recours près la Cour Constitutionnelle ?

L'Eglise catholique qui a également émis des doutes sérieux sur la vérité du 10 janvier arrivera-t-elle à imposer son point de vue de recomptage des voix ?